



# La Voix Verte

Bulletin d'information du groupe local d' Europe Ecologie - Les Verts, Moulins (03)

Mars 2015

Numéro 9

## Dans ce numéro :

- Lutte contre le changement climatique, l'année 2015... 1
- Ici comme ailleurs... 1
- Elevage porcin hors-sol à Chirat l'Eglise... 2
- Projet de 3ème pont sur l'Allier à Moulins... 3
- Les anti-corridas dans l'arène politique 3
- Rencontre—débat : la transition écologique adaptée à un projet de territoire 4

La situation est critique: raréfaction des ressources, péril nucléaire (catastrophe à Fukushima commencée en 2011), nature sacrifiée, concentration record des gaz à

## Lutte contre le changement climatique, l'année 2015 relèvera-t-elle le défi ?

effet de serre en 2013, nombre de réfugiés climatiques en 2013 trois fois plus importants que ceux des conflits, (et trois fois plus important qu'il y a trente ans), menaces sur la sécurité alimentaire et les droits des terriens les plus vulnérables, fonte des glaces qui s'accélère et aux conséquences irréversibles....

**En résumé, la poursuite des tendances actuelles de production et de consommation d'énergie fait peser sur la planète et ses habitants des risques environnementaux et sociaux inacceptables.**

L'année 2015 marquera-t-elle un tournant historique dans la lutte contre le réchauffement climatique ? **Il reste 9 mois à 195 pays**

**pour négocier et sceller à Paris un accord mondial.** Six ans après le retentissant échec de Copenhague, décembre 2015 est la date butoir que la communauté internationale s'est fixée pour trouver un accord.

**En l'absence de mesures nouvelles, la trajectoire actuelle file vers +4 à +5°C à la fin du siècle.** Une perspective synonyme d'évènements climatiques extrêmes plus fréquents, de dangers pour la sécurité alimentaire et phénomènes migratoires de grande ampleur.

**Toutes et tous concernés !**

Pays riches, pays émergents, collectivités locales et territoriales avec la mise en œuvre des

plans climats énergie, nous en tant que citoyens au travers de nos modes de vie et de consommation..... nous avons tous et toutes la possibilité d'agir chacun à notre niveau.

Tous les secteurs d'activité doivent maintenant s'adapter: l'agriculture (dont le modèle dominant est dans une impasse), l'industrie, le bâtiment, les transports, la production d'énergie. Parlementaires, élus-es doivent désormais intégrer ces évolutions dans leurs prises de décisions.

**Le monde de demain sera radicalement différent du monde d'aujourd'hui, de gré ou de force !**

Gérard Matichard

## Ici comme ailleurs...

Forêt rasée, 300 ha de terres agricoles artificialisées, zones humides détruites, espèces menacées et espaces bétonnés.....

Sommes-nous à Sivens, à Roybon ? Non, dans une petite commune de l'Allier, à Montcombroux-les-Mines, sur le bassin versant d'une rivière, la Besbre, bassin particulièrement déficitaire en eau.

L'industrie du golf(1) impose son projet immobilier, soutenue par diverses collectivités, conseil général, communauté de communes, commune, élus de droite comme de gauche..... leurrés par des promesses d'emplois, précaires pour la plupart.

Car il s'agit d'abord d'un vaste projet immobilier, avec la construction de trois lotissements (275 villas) de haut standing en pleine nature et 136 appartements (plus parking 200 places, piscine, hôtel, centre équestre.....) qui permettra aux acquéreurs de ces villas de bénéficier de déductions fiscales, (loi Censi-Bouvard exonération de tva et réduction d'impôts sur le revenu)..... Quand 18% de la population vit sous le seuil de pauvreté.

De plus, les conséquences de ce

loisir sont une consommation d'eau excessive voire un gaspillage de la ressource (151 800 m3 sur 12 mois dont 126 700 de juin à septembre (hors consommation en eau potable)..... et un usage excessif de pesticides et d'engrais, à l'heure où l'on de-

[www.reporterre.net/En-Auvergne-un-absurde-projet-de](http://www.reporterre.net/En-Auvergne-un-absurde-projet-de)) et d'interpeller les élus afin d'attirer l'attention sur les conséquences de ce projet. D'une façon ou d'autre les collectivités territoriales mettront la main à la poche !

Allons-nous confier notre avenir



mande au monde agricole d'être rigoureux sur leurs utilisations.

Un collectif citoyen s'est constitué avec pour objectif de mobiliser les médias (*La Montagne du 02 mars 2015, CO2 mon amour France Inter du samedi 14 février 2015, à la 11<sup>ème</sup> minute de l'émission, « Reporterre »* <http://>

aux investisseurs qui agissent au plus près de leurs intérêts?

Alors que s'imposent à tous les impératifs de protection des sols et des terres agricoles, de préservation de nos ressources en eau (en qualité et quantité), de protection de la biodiversité,

quelle indécence cette collusion entre intérêts privés et collectivités, tout cela au nom de quelques dizaines d'emplois que le promoteur a fait miroiter dès l'annonce de son projet !

**(1) Un parcours de 27 trous**



**10<sup>ème</sup> semaine pour les alternatives aux pesticides** organisée par Génération Futures **du 20 au 30 mars** : agriculteurs, collectivités, particuliers.....nous sommes tous concernés. Éradiquons les pesticides, dangereux pour notre santé et l'environnement !

Conférence « Agronomie et bocage » avec **Marc DUFUMIER, samedi 30 mai à Cosne d'Allier**, dans le cadre de la fête du bocage.

## Echos du Conseil Municipal moulinois...

Le 20 février, mon dossier sous le bras je gravissais les marches de la Mairie. Parmi les points à l'ordre du jour: "Gestion des milieux aquatiques, avis sur le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant Allier aval)". A la commission consultative sur cette question le rapporteur nous avoue la complexité de ce rapport, mais (ouf) il existe une version simplifiée (30 pages).

Tous les élus municipaux, (droite et gauche) ont émis des réserves, craignant que ce document "porte atteinte aux projets actuels et futurs d'urbanisation"... Idem pour les réserves à propos du risque inondation, "qui limite la construction du fait de l'effacement des berges" bien que le plan de gestion du risque d'inondation (PGRI) n'ait pas encore été établi"...

J'ai eu beau plaider pour le respect de la rivière, la restauration et la préservation de la qualité de la nappe alluviale afin de distribuer une eau potable... et de redire l'importance de notre engagement citoyen face à cette problématique... Insistant sur le fait qu'il est temps de concilier le "sacro saint" développement économique et questions écologiques...

**Peine perdue, je fus la SEULE à voter en faveur du dossier du SAGE.**



Marie-Thérèse Gobin,  
élue EELV

**L'ÉCOLOGIE  
A BESOIN DE VOUS**

Et nous avons  
tous besoin  
d'écologie...



## Bellenaves, réunion débat du 26 novembre 2014

### Elevage porcin hors-sol à Chirat l'Église Projet d'extension—Quelles alternatives ?

Organisée conjointement par Europe Écologie Les Verts et l'association « Dignité animale 03 », une réunion-débat s'est tenue mercredi 26 novembre à la salle de l'ancienne mairie de Bellenaves, au sujet du projet d'extension d'un élevage porcin à Chirat l'Église.

En présence d'un public nombreux, le porte parole de l'association Dignité animale a ouvert la réunion par un exposé sur la reconnaissance du droit des animaux ; êtres vivants, ils ne doivent pas être considérés comme des meubles et, lorsqu'ils sont élevés pour l'alimentation humaine, leur liberté de mouvement doit être préservée. Ces conditions étant loin d'être respectées dans le cadre des élevages hors-sol sur caillebotis, selon son association : forte densité d'animaux, queues des jeunes porcelets sectionnées, absence de stimulation (les cochons ont besoin naturellement de foin par exemple). En insistant sur un autre inconvénient de l'élevage en batterie : ses conséquences environnementales, particulièrement la pollution des eaux et des sols avec les épandages des lisiers, il a évoqué les alternatives à ce mode d'élevage avec d'autres formes, sur paille, sciure, plein air.

**Gérard MATICHARD**, représentant les Écologistes a ensuite développé la problématique des lisiers : comparant cette méthode à une commune qui ne posséderait pas de station d'épuration, il estime que les épandages vont inévitablement entraîner une dégradation de la qualité de l'eau. Il rappelle l'objectif européen, visant à obtenir de la France un bon état écologique de sa ressource en eau à l'horizon 2015 : la carte des zones vulnérables (sensibles à la pollution) passerait ainsi de 97 à 229 communes dans le départe-

ment de l'Allier (la commune de Coutansouze, concernée par les épandages est sur cette liste). Il soulignait le contexte de cette réunion, après l'autorisation administrative donnée aux éleveurs de Chirat l'Église pour agrandir leur installation, précisant que cette initiative n'était pas dirigée contre eux mais vers un système qui les conduit dans une fuite en avant du « toujours produire plus ».

Citant le « **palmarès de l'écologie** », réalisé par l'hebdomadaire « La vie », le département de l'Allier est au 92<sup>ème</sup> rang à propos de la qualité de l'eau. Locale-

ratifs liés au changement climatique, au coût des énergies fossiles impliquant aussi une transition du modèle agricole dominant, revendiquant une moindre consommation de viande, à la recherche de la qualité, pour certains végétariens—liens.

L'aspect controversé des subventions publiques a aussi été abordé, **Nicole ROUAIRE**, Conseillère régionale, rappelant que des aides indirectes étaient attribuées aux élevages porcins dans le cadre des mises aux normes de bâtiments, stockage des lisiers...

En même temps, les points de vue semblant se rapprocher autour de cette question fondamentale « **Quel monde allons-nous laisser à nos enfants ?** », la voie pour y parvenir restant à définir....

Quand on fait partie des 18% de la population en situation de pauvreté, se nourrir devient une préoccupation quotidienne et le choix se porte vers le moins cher comme par exemple la viande de porc.....

EELV et dignité animale cluaient sur le fait que l'avenir serait fait de coopération et de solidarité, au plan national et international et qu'il y avait aujourd'hui matière à développer une agriculture paysanne, biologique, créatrice d'emplois, respectueuse de l'environnement, des animaux, de la santé publique, appelant les pouvoirs publics à soutenir cette reconversion.

La discussion s'est ensuite poursuivie autour d'un jus de pomme, les organisateurs satisfaits de la qualité d'écoute réciproque des différents participants.

**Gérard Matichard**



ment La Bouble, dont le bassin versant est concerné par les épandages est de qualité moyenne.

Ces deux interventions ont ensuite laissé place à de nombreux échanges avec les participants. En premier lieu **les agriculteurs** qui, sur la question du lisier, préférèrent utiliser cet « apport organique » à la place des engrais ; leurs élevages respectant les normes en vigueur, de moindre taille que dans certains pays.

**Très vite sont ressorties deux visions du modèle agricole**: d'un côté la profession confrontée à la compétitivité, défendant le système dominant conventionnel mais reconnaissant une faible rémunération de sa production contrôlée par la grande distribution et l'agroalimentaire

De l'autre côté, citoyens, écologistes mettant en avant les impé-

## Projet de 3ème pont sur l'Allier à Moulins : un dossier qui fait débat

Europe Écologie Les Verts s'était déjà exprimé dans les colonnes de son bulletin à propos de ce projet de **2ème pont routier**.

**Aujourd'hui, on nous annonce une concertation autour de ce projet mais il s'agit d'une concertation à sens unique** : quand et comment réaliser cet ouvrage.

EELV demande qu'une concertation plus large s'instaure sur la question des transports à l'échelle de l'agglomération :

Pourquoi continuer à traiter cette question des déplacements sous l'angle de la solution routière et en particulier automobile,

La déviation de la RN7 et l'aménagement de la RCEA ont détourné du centre ville l'afflux des voitures ; pourquoi inverser cette tendance avec ce projet et faire supporter



les nuisances aux riverains,

Les aménagements actuels, feux et rond-point à l'entrée du pont favorisent les encombrements aux heures de pointe,

La vétusté du pont Régemortes,

avancée par les promoteurs du projet ne suffit pas à le justifier car dans tous les cas il faudra bien le rénover, y compris si le projet voyait le jour,

L'argument avancé de la desserte des communes de la rive gauche,

Bressolles et Neuvy pourrait s'améliorer par la création de lignes de bus suffisantes aujourd'hui pour ainsi dire inexistantes,

Il faudrait aussi réfléchir à la mise en place de navettes reliant la quartier de la Madeleine au centre ville associées à des parkings relais,

Enfin, le 2<sup>ème</sup> pont qui existe déjà, le pont ferroviaire dont la réhabilitation au trafic passager avec remise en état de la ligne de Montluçon, compléterait efficacement l'alternative au tout-automobile.

Voilà résumés les principaux arguments développés par EELV dont nous souhaiterions qu'ils soient entendus par les décideurs avant qu'ils n'engagent un budget prévisionnel de 35 millions d'€ (hors taxe) sur ce projet d'ouvrage.

## Les anti-corridas dans l'arène politique

Le 04/11/2014 s'est tenue à l'Assemblée Nationale une conférence de presse organisée conjointement par le député Damien Meslot et par le CRAC Europe (Comité radicalement anti-corrida pour la protection de l'enfance), représenté entre autre par son charismatique président, Jean-Pierre Garrigues. Etaient présents également la députée Laurence Abeille (EELV) et les représentants de nombreuses associations de défense des animaux.

Les députés Damien Meslot (UMP), Laurence Abeille (EELV) ainsi que Geneviève Gaillard (PS) sont auteurs de 3 PPL (Projet de Proposition de Loi) visant l'abrogation de l'alinéa 7 de l'article L 521-1 du Code Pénal. La corrida devrait être selon cet article considérée comme relevant de sévices graves et d'actes de cruauté, punis de deux ans d'emprisonnement et de 3000€ d'amende. Hors un alinéa particulièrement pervers autorise la torture tauromachique « lorsqu'une tradition locale ininterrompue peut être invoquée », légalisant ainsi cette pratique dans 11 départements du sud de la France.

Aujourd'hui, alors que le Parlement a, fin Janvier, reconnu aux animaux la qualité d'« êtres vivants doués de sensibilité », il serait cohérent que la corrida soit enfin abolie en France. Rappelons que la Catalogne l'a définitivement abolie en 2012.



On observe par ailleurs depuis 2008, un désintérêt du public pour la corrida : certaines corridas disparaissent, d'autres ne subsistent que grâce aux fonds publics. A terme les corridas semblent donc condamnées à disparaître. Mais l'abolition permettrait de ne pas attendre cette échéance et sauverait ainsi des

milliers de bovins de la souffrance et de la mort.

Afin de sensibiliser l'ensemble des 925 parlementaires français, le CRAC a adressé en Septembre 2014 à chacun d'eux 1 exemplaire du livre « Corrida la

plus vils. »

L'ouvrage a semble-t-il eu un certain retentissement : aujourd'hui près d'une centaine de parlementaires de tous bords se sont déclarés abolitionnistes. Mais la victoire législative n'est pas encore gagnée. Plusieurs ministres dont le premier sont effet des pro-corrida et il est évident que tout est fait pour que rien ne change.

Sur le terrain, la lutte continue. Le CRAC a conçu le projet que cette année, pour la première fois en France, dans chaque ville où se déroule une corrida soit organisée une manifestation. On peut espérer ainsi amplifier l'évolution de l'opinion publique et que, par contre-coup, les parlementaires s'en fasse l'écho en signant l'une des PPL selon leurs préférences politiques.

Vincent  
Dignité Animale 03

Plus d'infos :

[www.facebook.com/pages/Dignité-Animale-Allier](http://www.facebook.com/pages/Dignité-Animale-Allier)

[www.anti-corrida.com](http://www.anti-corrida.com)

honte ». Son auteur, Roger Lahana, vice-président du CRAC y dénonce non seulement les souffrances infligées aux animaux mais également l'univers peu glorieux de la tauromachie, un univers où règnent « ...les faux semblants, les manipulations (...), l'exacerbation de la haine pour la vie et les instincts les

## Rencontre—débat : la transition écologique adaptée à un projet de territoire

**Danielle AUROI**, députée EELV du Puy-de-Dôme, invitée par le groupe Europe Écologie Les Verts autour de Moulins a animé cette soirée jeudi 26 février à Moulins.

En présence d'une trentaine de participants, la projection du film « Sacrée croissance », réalisé par Marie-Monique ROBIN, a servi d'introduction aux débats.

Danielle a ensuite présenté les principaux objectifs de la loi dite de transition énergétique :

**Réduction** de 40% des gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990,

**Diminution** de la consommation d'énergies fossiles (non renouvelables, pétrole, gaz, charbon) de 30% d'ici 2030,

**Réduction** de la part du nucléaire à 50% de la production d'électricité d'ici 2025 (contre 73% en 2013),

**Montée en puissance** des énergies renouvelables pour atteindre 32% de notre consommation électrique à l'horizon 2030,

**Adoption** de l'économie circulaire, incluant les déchets dans le cycle de production.

**Soulignant que cette loi s'inscrivait dans l'urgence de calmer le réchauffe-**



**ment climatique, de répondre aux difficultés de 11 millions de personnes souffrant de précarité énergétique** tout en créant des emplois (gisement estimé à 680 000 emplois).

Danielle AUROI rappelait **l'objectif d'EELV de sortie du nucléaire**, ce qui n'est pas le cas de la loi ; elle émettait des réserves sur le déploiement des véhicules électriques et de fortes critiques par rapport à la **loi Macron** « *qui fait tout sauf le café* » avec notamment le développement des transports par car, en résumé « *les cars pour les pauvres, le train pour les riches !* »

Plus généralement, elle faisait remarquer le fait que les politiques devaient maintenant prendre en compte les expériences locales dans le cadre des reconversions énergétiques, le rôle des collectivités locales et le fait qu'un suivi de cette loi sur 10 ans serait mis en place avec un retour vers les citoyens. Deux inconnues malgré tout..... cette loi examinée par le Sénat n'est pas encore adoptée et son financement incertain depuis l'abandon de l'écotaxe !

La réunion s'est poursuivie par un échange avec la salle. Le président du **drive fermier** expliquant les avantages de ce mode de commercialisation : garantie pour les producteurs et les consommateurs, pas de gaspillage alimentaire, vente type circuit court en produits conventionnels et biologiques. Il faisait observer l'absence de production de fruits (pommes, poires) sur le territoire. Une véritable opportunité de développement pour un producteur qui s'engagerait dans cette voie.

La question du nucléaire est revenue dans le débat : à propos du recours controversé au charbon par l'Allemagne, Danielle AUROI précisait que ce pays

avait fermé cette année 9 centrales au charbon (utilisées en transition depuis l'abandon du nucléaire) grâce au développement des énergies renouvelables.

**Face à la culture du dogme nucléaire en France**, cette loi va apporter un peu de transparence ; mais ce secteur laisse une dette écologique et financière colossale : déchets impossible à recycler, coût du démantèlement des centrales, forte probabilité d'accident nucléaire !

Ces échanges se sont poursuivis autour d'un verre, que ce soit à propos de la filière bois-énergie, de la problématique des coupes de bois à blanc, du projet de traité **TAFTA**.... sur ce dernier point, notre Députée écologiste expliquant le fait que les parlementaires (nationaux et européens) avaient le pouvoir d'arrêter cette machine infernale en répondant par **NON !**

### Contactez

#### Europe Ecologie - Les Verts

- **Siège national :**  
Europe Ecologie - Les Verts  
247, rue du Faubourg Saint-Martin  
75010 Paris  
Téléphone : 01.53.19.53.19  
Web : eelv.fr
- **Région Auvergne :**  
Europe Ecologie - Les Verts Auvergne  
11, rue des Deux-Marchés  
63000 Clermont-Ferrand  
Téléphone : 04.73.91.02.73  
Mail : auvergne@eelv.fr  
Web : auvergne.lesverts.fr
- **Groupe local EELV autour de Moulins :**  
Europe Ecologie - Les Verts Moulins  
6, route de Neuilly le Réal  
03340 Bessay sur Allier  
Téléphone : 04.70.43.06.28  
Mail : gerard.matichard@wanadoo.fr
- **Tirage :**  
1500 exemplaires
- **Conception :**  
Sébastien Joly - sebastienjoly@live.fr

